

# VALORISATION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DES ROCHES DE HAM

## UN BELVÉDÈRE COMME OUTIL DE DÉCOUVERTE ET DE SENSIBILISATION À LA NATURE

Depuis 1979, le conseil départemental de la Manche mène une politique active de préservation et d'ouverture au public des « espaces naturels sensibles ». 26 sites naturels sont ainsi protégés, répartis de façon homogène sur le département et représentant la diversité des milieux naturels et des paysages de notre territoire. Le conseil départemental a pour souhait de protéger ces sites et de les mettre en valeur sans toutefois les « mettre sous cloche ». C'est dans ce cadre que le Département s'est attaché à mettre en œuvre deux opérations prévues dans le cadre du plan de gestion du site : la mise en place de boucles découvertes (en 2005), la sécurisation et le réaménagement de l'aire de stationnement principale et du belvédère, et la sécurisation des bords de falaise.



La richesse de l'espace naturel sensible des Roches de Ham provient de la mosaïque de milieux qui le composent : landes, pelouses sèches, bois de pente, cavités, fissures, prairies humides et cours d'eau.

**MARC LEFÈVRE**  
Président du conseil  
départemental de la Manche

**VALÉRIE NOUVEL**  
Vice-présidente du conseil  
départemental déléguée à la  
transition énergétique,  
l'environnement et l'innovation

**vous convie à l'inauguration du belvédère des Roches de Ham,**

Le mardi 8 septembre 2020 à 14h30, rendez-vous au belvédère des Roches de Ham  
situé à Brectouville, 50160 TORIGNY-LES-VILLES

### CONTACTS PRESSE

**Nicolas Bourdet**  
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84  
nicolas.bourdet@manche.fr

**Héloïse Caillard**  
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61  
heloise.caillard@manche.fr

**Alexandra de Saint Jores**  
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96  
alexandra.desaintjores@manche.fr